

# Association des étudiantes et étudiants en statistique et mathématiques de l'Université Laval (AESMUL)

## Assemblée générale

### Procès-verbal

25 janvier 2019, 12h30

#### 0. Constatation du quorum :

Le quorum est de 21 et il est atteint : 21 sont présents à la constatation.

#### 1. Ouverture

Proposée par Raphaël Boudreault. Proposition appuyée par Samuel Cloutier. Adoptée à l'unanimité.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (LADOJ) :

Proposée par Raphaël Boudreault. Proposition appuyée par Guillaume Martin. Adoptée à l'unanimité.

#### 3. Adoption du procès-verbal (ADPV) :

Proposée par Philippe-André Luneau. Proposition appuyée par Félix Parisé. Adoptée à l'unanimité.

#### 4. Présentation de l'exécutif 2018-2019 :

Les membres de l'exécutif actuel se présente :

- ❖ Raphaël Boudreault, président;
- ❖ Patricia Lamirande, VP-AESGUL;
- ❖ Félix Parisé, VP-Externe;
- ❖ Antonin Gilbert, VP-Sport;
- ❖ Mathieu Godbout, Trésorier;
- ❖ Antoine Poulin, VP-Info;
- ❖ Marianne Chassé, co-VP-socio;
- ❖ Catherine Genois, co-VP-socio;
- ❖ Guillaume Martin, VP-FestiCamp;
- ❖ Cédric Dion, VP-Cycles Supérieurs;
- ❖ Philippe-André Luneau, secrétaire;
- ❖ Pascale Morin, représentante 1<sup>ère</sup> année (BMAT);
- ❖ Simon Larue, représentant 1<sup>ère</sup> année (BSTAT);
- ❖ Camille Archambault, représentante 1<sup>ère</sup> année (BIMI);
- ❖ Patrice Courchesne, VP-Pédagogique.

#### 5. États financiers :

❖ Rien d'inhabituel. On est dans les chiffres prévus.

#### 6. Prise de position sur la rémunération des stages :

Le CE propose de se positionner positivement face à la rémunération. Motivations :

- ❖ On veut de l'égalité : la majorité des domaines ou les stages ne sont pas rémunérés sont dans le milieu public, et pour des professions majoritairement féminines (vs les stages en milieu privé);
- ❖ Améliorer les conciliation travail-famille : certaines jeunes familles doivent accomplir des stages non-rémunérés à temps plein en plus de travailler pour subvenir à leurs besoins;

- ❖ Diminue les dettes et la dépendance financière familiale des étudiants;
- ❖ Les normes du travail excluent les stagiaires non-rémunérés : ces personnes sont moins bien protégées par la loi en cas d'abus.

Les désavantages possibles :

- ❖ Restriction au niveau de l'offre des stages.

*Proposition principale : «*

- ❖ Considérant que les stages non-rémunérés avant, pendant et après les études, ne font qu'augmenter dans les différents milieux et servent souvent à remplacer des emplois, rémunérés, parfois syndiqués;
- ❖ Considérant que les stagiaires non-rémunérés se concentrent majoritairement dans des domaines traditionnellement féminins;
- ❖ Considérant que les stages non-rémunérés appartiennent majoritairement au vaste domaine qu'est le *care*, soit un domaine des soins et de l'assistance, où le travail effectué par les travailleur.se.s et les stagiaires est dévalorisé, sous-payé ou gratuit;
- ❖ Considérant que les personnes effectuant des stages non-rémunérés ne sont pas protégées par les Lois sur les normes du travail;
- ❖ Considérant que les stagiaires luttent présentement pour l'obtention d'un statut de travailleur.se.s afin d'être rémunéré.es et avoir des conditions de travail justes;
- ❖ Considérant que l'AESMUL a déjà appuyé est contribué à la lutte des stagiaires en enseignement;
- ❖ **Que l'AESMUL se positionne en faveur de la rémunération de tous les stages. »**

Proposée par le C.E. Appuyée par Marc-Antoine Fortin.

*Amendement : «*

- ❖ Considérant que les stages non-rémunérés avant, pendant et après les études, ne font qu'augmenter dans les différents milieux et servent souvent à remplacer des emplois, rémunérés, parfois syndiqués;
- ❖ Considérant que les stagiaires non-rémunérés se concentrent majoritairement dans des domaines traditionnellement féminins;
- ❖ Considérant que les stages non-rémunérés appartiennent majoritairement au vaste domaine qu'est le *care*, soit un domaine des soins et de l'assistance, où le travail effectué par les travailleur.se.s et les stagiaires est dévalorisé, sous-payé ou gratuit;
- ❖ Considérant que les personnes effectuant des stages non-rémunérés ne sont pas protégées par les Lois sur les normes du travail;
- ❖ Considérant que les stagiaires luttent présentement pour l'obtention d'un statut de travailleur.se.s afin d'être rémunéré.es et avoir des conditions de travail justes;
- ❖ Considérant que l'AESMUL a déjà appuyé est contribué à la lutte des stagiaires en enseignement;
- ❖ **Que l'AESMUL se positionne en faveur de la rémunération des stages de prise en charge et, minimalement, en faveur d'une compensation pour les autres stages. »**

Proposé par Félix Bouchard. Appuyé par Mathieu Godbout. Adoptée à l'unanimité.

Demande de vote par Guillaume Martin pour l'adoption de la proposition principale amendée.

Proposition adoptée à 16 contre 2 (3 abstentions).

**7. Activités sociales à venir :**

- ❖ Soirée chansonnier (5 avril);
- ❖ Jeux de société;
- ❖ Activité départementale (la semaine avant ou après la relâche, probablement des quilles au Marshall);
- ❖ Semaine 14 : SMAT-Awards;
- ❖ Camp de printemps (3 mai);
- ❖ Midi avec une mathématicienne (10<sup>e</sup> semaine, mercredi). Pizza gratuite.

**8. Festival de sciences et génie :**

- ❖ Construction de la statue à l'asso (samedi et dimanche);
- ❖ Défi TetraTech;
- ❖ Les sports, GeH, Impro;
- ❖ GeoGuessr, WikiWars;
- ❖ Activités « sporadiques », info disponible dans la bible;
- ❖ Volet soirées : Duc & Duchesse, Casino Black & Gold, Party^2, Party Pyjama, Festival de film.

**9. Varia :**

- ❖ Choix de cours : important de répondre au sondage qui a été envoyé par courriel (le nouveau, le lien de l'ancien ne marche pas).
- ❖ Les portes ouvertes sont la fin de semaine prochaine (2 février), recherche de bénévoles, répondre au sondage sur le groupe Facebook AESMUL.

**10. Fermeture :**

Proposée par Raphaël Boudreault. Proposition appuyée par Guillaume Martin. Adoptée à l'unanimité.